



Nouvelles des aires protégées d'Afrique

#132, juillet 2019 — www.papaco.org/fr



Edito

*Geoffroy Mauvais,
Coordinateur du Papaco*

Démographie choisie

L'époque est aux changements indispensables.

Renoncer à l'avion pour préserver l'atmosphère ? Abandonner les produits animaux pour limiter la déforestation ? Se libérer du plastique, du jetable, du non dégradable ? Autant d'évolutions qu'il faudra sans doute faire pour répondre aux objectifs de plus en plus nombreux qu'il nous est demandé d'atteindre pour sauver la planète. Urgemment.

Ces transformations ont l'élégance de reposer sur un choix : on peut choisir de manger moins de viande, de boire moins de lait. On peut préférer prendre son vélo plutôt que sa voiture, le train plutôt que l'avion. On peut privilégier une bouteille en verre à une en plastique, utiliser le papier pour ses emballages. Sur tous ces aspects en général – en général seulement car il existe quand même des situations où le choix est mince voire inexistant – on peut décider de donner la primeur à son seul confort et à ses mauvaises habitudes ou rejoindre l'effort collectif qui nous mènera, peut-être, vers le salut.

Il est un domaine où cette liberté de choix prend encore plus d'importance, c'est la reproduction. Alors que l'humanité croît et que ces besoins se démultiplient, le débat n'a jamais été aussi nécessaire probablement depuis que Malthus l'a initié, en 1798. Au nom d'une certaine forme d'écologie, des femmes (ou des hommes d'ailleurs) font désormais le choix de ne pas avoir d'enfants : on les appelle des Ginks pour Green Inclination No Kids. La logique derrière ce positionnement quelque peu extrême est que chaque enfant supplémentaire vient évidemment avec son empreinte écologique future et que notre terre ne peut plus en assumer d'avantage.

Nous n'en sommes qu'au début de ce type de comportements radicaux mais il est vraisemblable qu'il y en aura de plus en plus, à l'image du mouvement « extinction rébellion » qui se

développe actuellement et promeut des actions « coups de poing » pour changer nos sociétés. Car *in fine*, c'est bien de cela dont il s'agit : un changement de société dont nous ne percevons que les prémices et n'envisageons pas encore les contours. Et pourtant, il a commencé.

En quoi diable cela concerne-t-il nos aires protégées ?

La population (et parfois la surpopulation) est un élément clef dans l'équation de l'avenir des parcs. A tel point que de plus en plus d'ONG de conservation ajoutent à leur volet « protection de la nature », et à leurs traditionnelles activités de développement local, un chapitre relatif au planning familial. Il s'agit en général d'offrir aux populations locales la possibilité d'accéder à l'information relative à la maîtrise des naissances et à divers modes de contraception lorsque ceux-ci ne sont pas déjà disponibles sur place.

S'intéresser à la reproduction, c'est se donner l'opportunité de réfléchir à la santé de la mère et de l'enfant, au bien-être familial, à la qualité de l'éducation, à la maîtrise de ses besoins ou tout simplement à la liberté de choisir. Mais pour beaucoup, cette démarche est encore associée au contrôle des populations et à des choix importés ou imposés, ce qui en fait un des sujets les plus polémiques qui soit. Impossible d'en débattre sereinement ici, dommage car il n'est pas sans conséquences environnementales.

La seule chose qui compte finalement, c'est de savoir si la liberté de choisir devrait être offerte à toutes les futures mères. Cela inclut les plus de 200 millions de femmes qui, dans différents pays, n'ont accès à aucun moyen de contraception. Si nos Ginks ont la possibilité de décider en pleine conscience de comment elles entendent jouer leur rôle de mère (qu'elles ne refusent pas d'ailleurs, certaines préférant simplement l'adoption), n'est-il pas juste que la même possibilité soit offerte à toutes ? Et si cela passe, accessoirement, par le travail des ONG de conservation, est-ce vraiment un problème ?

Geoffroy Mauvais

Nos formations

Fin de session

Pour vos questions et demandes d'attestation, contactez-nous via [Facebook](#) ou envoyez un mail à moocs@papaco.org.

LA SESSION MARS - JUIN EST TERMINÉE
PROCHAINE SESSION : 16 SEPT - 15 DÉC

Inscriptions : mooc-conservation.org



NOUVEAU MOOC : Nouvelles technologies

Un autre MOOC sera lancé cette année, et il promet de vous titiller les méninges. Nous sommes en train de tourner les dernières séquences, et le lancement est prévu le **14 octobre 2019**, soit un mois après le début de la session ! Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, pour cela, rendez-vous sur mooc-conservation.org.

Descriptif. Ce MOOC TECH présente le contexte dans lequel les nouvelles technologies bénéficient à la conservation, les techniques existantes, leurs conditions de leur mise en oeuvre, leur base scientifique et/ou technique, leurs résultats, les opportunités et les limites, etc. Les prérequis comme la communication, le stockage des données, les logiciels utiles, l'énergie à produire seront exposés ainsi que les futurs développement comme la blockchain, et des exemples pratiques d'utilisation de ces technologies dans les aires protégées.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

- MODULE 1 : INTRODUCTION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES
- MODULE 2 : CAPTEURS
- MODULE 3 : VEHICULER LES CAPTEURS
- MODULE 4 : COMMUNICATION
- MODULE 5 : STOCKAGE DE L'INFORMATION
- MODULE 6 : LOGICIELS
- MODULE 7 : ENERGIE
- MODULE 8 : BLOCKCHAIN

En plus de la page du PAPACO, rejoignez les 6 000 membres du groupe Facebook dédié au MOOC. Tous les liens et autres infos utiles sont sur papaco.org/fr.

@Papaco IUCN
 facebook /IUCNpapaco

A lire également : la lettre du programme aires protégées de l'UICN (GPAP).

Témoignages d'étudiants

Talot Bertrand, Haïti



Je suis Talot BERTRAND, né et résident en Haïti. Ingénieur-Agronome et Spécialiste en Education Relative à l'Environnement, je travaille actuellement comme Coordonnateur Principal au rang de Chef de Cabinet de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) du Ministère de l'Environnement.

En outre, je suis le Secrétaire Général de l'Organisation « Promotion pour le développement (PROMODEV) », une organisation qui se lance dans le processus de développement durable en Haïti en se basant sur l'agriculture, la promotion pour les jeunes et pour le genre, la protection de l'environnement et l'éducation. Enfin, en tant que vulgarisateur agricole, j'anime une émission radiophonique baptisée : « ALLO AGRO »

qui est un espace de promotion, de communication et de gestion de connaissances en matière de production agricole, conservation de la biodiversité et de protection de l'environnement.

En recevant un message d'un ami sur le cours « Gestion des Aires Protégées » à travers les MOOC, je me suis rendu sur le site web de PAPACO et j'ai vite compris que ce cours sera une opportunité de comprendre les thématiques afin de renforcer mes compétences en la matière. En fait, après avoir étudié et compris les sept modules de ce cours, je suis en mesure de collaborer et de travailler en vue de mettre en place un meilleur système de gestion des aires protégées en Haïti. Une planification basée sur des objectifs de conservation sera mise en œuvre pour chaque aire protégée et les conventions internationales seront mieux valorisées et vulgarisées à travers la République d'Haïti tout en renforçant les liens de collaboration avec les partenaires et les acteurs qui sont impliqués dans la conservation de la nature à l'échelle internationale. En somme, ce cours me permettra de mieux remplir mes attributions afin d'obtenir de meilleurs résultats.

En effet, l'initiative de mettre en place un tel cours très professionnel et instructif par PAPACO et ses partenaires au profit des citoyens et citoyennes francophones de l'Afrique et des caribéens, en particulier ceux d'Haïti me remplit de satisfaction et je le dois uniquement au professionnalisme et au talent d'orateur des facilitateurs de l'Equipe Pédagogique tels que : Paul Ndiaye, Paul Ouedraogo, Sylvie Goyet et Geoffroy Mauvais. Des remerciements spéciaux vont également aux autres cadres et professionnels qui ont contribué à la conception et au montage de ce cours. Un grand merci à tous ceux et à toutes celles qui ont fait gestion et le suivi des activités pédagogiques et logistiques.

Je profite de cette occasion pour vous encourager à continuer sur cette même lancée afin que d'autres professionnels puissent en bénéficier également.

Une nouvelle fois, un grand merci et je prends l'engagement de partager cette satisfaction aux autres haïtiens et haïtiennes afin qu'ils puissent se faire inscrire à ce cours combien important. Ce qui pourra être bénéfique pour Haïti qui a tant besoin de ressources humaines capables de contribuer au renforcement du processus de conservation de la nature.

Merci et merci encore !

Delphin Rasolonjatovo, Madagascar



Les MOOC du Papaco sont les premiers cours en ligne que j'ai suivis. Même après ma formation doctorale en biodiversité et environnements tropicaux et avec un Master II dans ce domaine, la prise d'une telle décision ne s'est pas faite sans doute ni appréhension.

Initialement, je ne ciblais aucun certificat en particulier et souhaitais simplement approfondir mes connaissances et ma maîtrise de gestion des aires protégées. Puis je me suis investi et ai fourni un grand effort jusqu'à suivre tous les cours et validé les examens de 4 d'entre eux pour lesquels j'ai reçu des attestations. Tout en travaillant avec un grand effort pour acquérir les connaissances nécessaires afin de valider ces cours. Je peux confirmer que tous les cours sont complémentaires et les connaissances que j'ai obtenues m'ont permis d'intervenir dans le domaine de conservation de la nature. Je peux maintenant affirmer que ce choix est largement payant, tant sur le plan professionnel que personnel.

Francia Kalo, Madagascar



©David, KMCC

Actuellement élève en M2 dans le domaine des sciences et technologies je me suis inscrite aux MOOC cette année et grâce à mes efforts je les ai tous validés. Ces cours furent pour moi une occasion singulière d'acquérir de nouvelles connaissances, aussi riches que diverses dans le domaine de gestion des aires protégées. J'ai trouvé les membres de l'équipe pédagogique du MOOC très bons formateurs et tous les cours complémentaires.

Grâce à eux j'ai pu parfaire mes compétences pour devenir une spécialiste en conservation de la biodiversité et, sur le plan de la recherche, j'ai pu travailler avec des chercheurs pour mener à bien un projet de conservation de la biodiversité.

N'hésitez pas à partager votre expérience MOOC avec nous. Pour peut-être figurer dans une prochaine NAPA, envoyez votre témoignage accompagné d'une photo à moocs@papaco.org.

Liste Verte de l'UICN

Liste Verte au Kenya : retour d'information des acteurs de terrain

Par Béatrice Châtaigner – IUCN-Papaco

Qu'est-ce que la Liste Verte (LV) des Aires Protégées (AP) - rappel

La Liste Verte des aires protégées et des aires de conservation de l'UICN est un standard mondial sur les meilleures pratiques de gouvernance et de gestion des AP. Elle fournit une référence globale en matière de qualité de gouvernance et de gestion et incite à améliorer les performances des AP en termes d'objectifs de conservation. Le standard de la LV est destiné à encourager et promouvoir les aires protégées efficaces, équitables et qui réussissent à obtenir de bons impacts de conservation. De plus, en s'engageant à se conformer à ce standard global, les gestionnaires démontrent la performance de leurs sites et aident à atteindre les objectifs de leur pays au regard de ses engagement auprès de la Convention sur la Diversité Biologique, par exemple.

Une AP qui soumet une candidature LV alors qu'elle ne remplit pas encore tous les indicateurs de la LV ne sera pas rejetée. Dans ce cas, elle devra simplement resoumettre une candidature ultérieure et complète démontrant qu'elle remplit tous les indicateurs, lorsqu'elle sera prête.

Les aires protégées qui s'engagent dans le processus Liste Verte procèdent à une auto évaluation de leurs performances au regard des indicateurs de la LV, et ce à leur propre rythme, prenant le temps d'identifier les indicateurs qu'elles n'atteignent pas encore et d'identifier en parallèle des plans d'actions appropriés pour surmonter leurs difficultés. Cette démarche peut prendre jusqu'à 5 ans pendant lesquels les gestionnaires d'AP peuvent s'inspirer des solutions développées par des AP déjà inscrites sur la LV qui auraient aussi rencontré ce type de défi. En ce sens, la LV se positionne aussi comme un outil de renforcement des capacités pour améliorer les performances de gouvernance et de gestion des AP.

Le Kenya : pionnier de la Liste Verte en Afrique

Le Kenya a été le premier pays à s'engager dans la LV en Afrique. Le groupe d'expert de la LV (ou EAGL pour « *Expert Assessment group for Green List* ») a été créé en 2013 et a eu l'expérience de deux sessions de nomination (en 2014 et en 2018) depuis lors. Trois aires protégées ont été inscrites sur la LV au Kenya : Lewa Wildlife conservancy (depuis 2014), Ol Pejeta conservancy (depuis 2014) and Ol Kinyei conservancy (depuis 2018).

Fort de ces 5 années d'expérience, les membres du EAGL et les représentants des AP nominées ont tiré les leçons apprises du processus de la LV au Kenya de façon à préparer le futur en conséquence et consigner cela dans une feuille de route pour les 3 années à venir. Nous partageons ici leurs réflexions qui peuvent servir aux futurs candidats.

Retours d'info des sites inscrits sur la Liste Verte

L'auto-évaluation au regard du standard de la Liste Verte est un guide pour les gestionnaires d'AP

« L'auto-évaluation pour la Liste Verte aide vraiment à faire les liens entre le plan de gestion, le plan stratégique de l'AP et les impacts de conservation. Ce n'est pas nécessairement facile mais pourtant crucial de faire cette connexion. La LV fournit aussi aux gestionnaires une reconnaissance forte du bon fonctionnement de l'AP sur ses performances de gouvernance, d'impact de conservation et d'implication des communautés. » (G. Chege, Lewa Wildlife Conservancy).

Comprendre et optimiser les bénéfices de la LV pour les AP

Avant de s'engager dans le processus de la LV, il faut être conscient de la charge de travail que cela représente de façon à se préparer en conséquence. Pour cela, il est indispensable d'obtenir l'appui de la hiérarchie de façon à allouer les ressources humaines suffisantes pour collecter les informations requises tout au long du processus d'auto-évaluation. L'affectation de ces ressources humaines ne peut se faire que si les bénéfices de la LV en termes d'amélioration du fonctionnement interne de l'AP et en



termes d'opportunité de nouvelles ressources externes pour garantir son fonctionnement sur le long terme, en justifient les moyens. En d'autres termes, l'AP devrait d'abord pouvoir répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les bénéfices tangibles que la LV peut apporter à notre AP ?
- Dans quelle mesure la LV est-elle connue et reconnue dans mon pays (ici le Kenya) ?
- Est-ce que le label « Liste Verte de l'UICN » peut drainer des opportunités d'appui financiers pour soutenir l'AP une fois listée ?

Le meilleur moyen d'améliorer l'exposition des AP aux opportunités de financement existantes est de renforcer la communication sur la LV en Afrique et au niveau mondial. En ce sens, l'EAGL kenyan a proposé de tirer profit des puissants outils médiatiques déjà en place dans les AP kenyanes inscrites sur la LV afin de les combiner à ceux utilisés dans le cadre de la stratégie de communication globale de l'UICN sur la LV.

Renforcer l'appui rapproché des AP tout au long de leur processus de candidature

Les AP déjà inscrites sur la LV ont insisté sur l'importance du travail d'appui fourni par le mentor tout au long du processus de candidature et elles ont souligné qu'aucune AP ne pourrait finaliser sa candidature sans une telle assistance. Le temps et l'expertise dédiés à ce rôle par le mentor sont en effet cruciaux pour guider les AP dans la compréhension de chaque indicateur de la LV, de quelles preuves elles doivent fournir et de comment démontrer les impacts de conservation produits sur chacune de leur valeurs.

En outre, le groupe de réflexion a proposé de produire un guide pratique de la LV dans un format adapté répondant aux questions et aux attentes des gestionnaires d'AP et autres parties prenantes associées, dans le contexte du Kenya, de façon à faciliter leur engagement dans le processus de la LV. Le futur guide LV pour les AP kenyanes répondra à cette attente, non seulement en listant les bénéfices que la LV peut apporter aux AP mais aussi en détaillant pas à pas, les étapes à remplir dans le contexte spécifique du Kenya.



La feuille de route pour la Liste Verte au Kenya

Les discussions ont donné lieu à des suggestions innovantes pour combler les besoins exprimés par les AP de la LV au Kenya, notamment:

- Mettre en place un groupe de communication de manière à augmenter l'étendue de l'exposition des AP à de potentiels bailleurs et de façon à leur donner la possibilité de partager leurs succès en termes de conservation au travers de campagnes médiatiques sur les réseaux sociaux et autres outils de communication adéquats ;
- Produire un guide LV simplifié pour les AP kenyanes qui décrira les raisons et la manière de réaliser le processus LV étape par étape ;
- Mettre en place un système de tutorat des nouvelles AP par leurs pairs des AP déjà inscrites sur la LV au Kenya en commençant par les AP limitrophes des AP déjà inscrites sur la LV ;
- Promouvoir la LV en tant que référence des bonnes pratiques de conservation et faire du plaidoyer pour intégrer les standards de la LV au sein des politiques locales et nationales.

Ces recommandations sont toutes incluses dans la feuille de route 2019-2021 de la LV pour le Kenya. La feuille de route pourrait certainement être utile à d'autres pays mettant en œuvre la LV et elle contribuera à renforcer les échanges de leçons apprises au sein du réseau d'EAGL de façon à améliorer leur appui aux AP pour de meilleurs impacts de conservation. | [Liste Verte de l'UICN](#)

Dossier du mois

Extrait du MOOC *Valorisation des ressources dans les aires protégées*

Par Nigel Dudley

Cette année 2019, nous avons lancé un tout nouveau MOOC sur la valorisation des ressources dans les aires protégées. Voici quelques extraits du cours. Les inscriptions pour la session de septembre sont déjà ouvertes, pour le descriptif complet de tous nos MOOC et pour vous inscrire, rendez-vous sur mooc-conservation.org.

MODULE 1 – Les services écosystémiques des aires protégées

Qu'est-ce qu'un service écosystémique ?

Écosystème : communauté constituée de plantes et d'animaux vivants (composants biotiques), et de composants non-vivants (abiotiques) tels que l'air, l'eau et le sol. Ces différents composants ne sont pas isolés. Ils interagissent les uns avec les autres de façon complexe et traversent à certains moments donnés une période de changement et de régénération.

Écosystèmes naturels : écosystèmes se trouvant dans un état plus ou moins proche de celui dans lequel ils se trouveraient en l'absence d'interventions humaines. Cet état est bien évidemment une approximation, car tous les écosystèmes ont aujourd'hui une trace d'intervention humaine.

Écosystème culturel (ou paysage culturel) : écosystème ayant subi une altération plus sérieuse.

Service écosystémique : avantages que les êtres humains tirent d'écosystèmes sains fonctionnant correctement.

Fournir des services écosystémiques est un élément clé des objectifs d'une aire protégée, bien que cette activité ne doive pas compromettre les objectifs de conservation. Dans certains endroits, les aires protégées sont l'unique écosystème naturel restant, et donc l'unique source de certains services écosystémiques.

Les différents services écosystémiques

Quatre catégories de services écosystémiques (*The Millennium Ecosystem Assessment*, 2003) : les services de soutien, de régulation, d'approvisionnement et les services socioculturels.

Services de soutien : processus et fonctions écosystémiques qui maintiennent la vie sur la planète.

Services d'approvisionnement : ressources tangibles que les aires protégées fournissent directement ou qu'elles améliorent.

Services de régulation : rôle des écosystèmes naturels dans le contrôle des impacts à long terme des changements climatiques, des événements météorologiques, du cycle de l'eau, des mouvements terrestres, et des processus naturels clés ayant un impact sur l'agriculture telle que la pollinisation.

Services socio-culturels : avantages immatériels ayant une incidence sur l'identité culturelle, psychologique et spirituelle des personnes.



La sécurité alimentaire

Se rapporte à la fois aux services d'approvisionnement et de régulation : les écosystèmes approvisionnent directement en nourriture ou permettent de créer les conditions pour une production alimentaire efficace.

D'abord, les aires protégées peuvent être une source directe de nourriture. La collecte de nourriture est autorisée dans de nombreuses aires protégées, à partir du moment

où ce ramassage se fasse de manière durable, et qu'il ne sape pas les objectifs de conservation.

Enfin, parfois, une aire protégée peut faire office de source alimentaire d'urgence en cas de mauvaise récolte ou de sécheresse. Bien sûr, la collecte de nourriture peut aussi devenir un problème. C'est le cas notamment avec les niveaux élevés de chasse illégale de viande de brousse. La production de nourriture au sein d'aires protégées ne signifie pas que tout peut être récolté, et c'est le rôle du gestionnaire de contrôler les extractions illégales.

Même sans prélèvement direct, les aires protégées sont des sources importantes de nourriture puisqu'elles permettent aux populations d'espèces comestibles de grandir, et de se déverser dans des zones où la récolte est autorisée, stimulant ainsi la disponibilité générale d'aliments sauvages.

La sécurité de l'approvisionnement en eau

La quantité d'eau présente sur la planète est constante, mais sa localisation, la fréquence à laquelle elle arrive et sa pureté varient dans le temps. Des phénomènes comme la pollution, les changements climatiques, des événements météorologiques de plus en plus extrêmes et la fonte des glaces polaires et des glaciers sont autant de facteurs qui créent des incertitudes sur les réserves d'eau, mettant en danger les populations et les écosystèmes.

Les solutions axées sur la nature sont de plus en plus considérées comme une alternative viable et rentable aux solutions techniques, et les aires protégées jouent un rôle clé. Elles peuvent aider à augmenter la sécurité hydrique de trois manières :

- améliorer la qualité de l'eau ;
- augmenter la quantité d'eau disponible ;
- lisser les fluctuations des ressources disponibles ;
- la sécurité humaine.

Les phénomènes climatiques extrêmes ont tendance à se transformer en catastrophe parce que les hommes vivent dans des endroits dangereux, ou parce qu'ils ont retiré les défenses naturelles qui auraient pu les protéger.

Réduction des risques de catastrophes (RRC) : mesures mises en place pour empêcher que les phénomènes météorologiques extrêmes ou les

tremblements de terres ne se transforment en catastrophes.

Pour réduire les risques, de nombreuses solutions techniques existent mais parfois, il est mieux d'associer une approche axée sur la nature à une approche technique : par exemple, protéger les forêts riveraines situées le long d'un fleuve, mais aussi construire une digue au-delà des extrémités de la forêt pour bloquer l'eau qui passerait outre.

Changements climatiques : adaptation et atténuation

Les gestionnaires doivent faire face aux impacts potentiels des changements climatiques au sein de leur parc – et apprendre ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire pour minimiser les dégâts. Mais, si les aires protégées doivent faire face aux problèmes liés aux changements climatiques, elles font aussi partie de la solution. Elles remplissent deux rôles clés :

1. elles fournissent une variété de services écosystémiques qui nous aident à nous adapter aux impacts négatifs des changements climatiques ;
2. elles permettent d'atténuer les changements climatiques en stockant le carbone dans le sol et dans la végétation, et en capturant encore plus de carbone de l'atmosphère.

En augmentant l'incertitude climatique, en propageant de nouvelles maladies, en augmentant l'acidité des océans entre autres, les changements climatiques réduisent la sécurité alimentaire, ils apportent de nouveaux dangers sanitaires, augmentent la fréquence de phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que la sécheresse et la désertification. Ces changements climatiques rendent donc les services écosystémiques fournis par les aires protégées encore plus essentiels.

Avantages culturels et spirituels

Valeurs historiques et culturelles : à l'intérieur de nombreuses aires protégées se trouvent des valeurs historiques et culturelles qui remontent à plusieurs siècles. L'entretien de ces valeurs peut être un avantage clé pour la conservation.

Valeurs spirituelles : les valeurs spirituelles existent parce que l'aire protégée contient un édifice religieux



important ou des sites naturels sacrés. Certains sites naturels sacrés sont très anciens, d'autres apparaissent au fil du temps. La présence d'un tel site peut encourager les communautés locales à prendre en main la conservation.

Valeurs esthétiques : beaucoup de parcs ont été créés pour leur valeur paysagère, et cette valeur est encore aujourd'hui un facteur important. Mais cet aspect est très difficile à quantifier. La plupart des gestionnaires d'aires protégées comprennent le principe de valeurs esthétiques, et ils l'intègrent à la gestion.

Module 2 – Gestion des services écosystémiques

Comprendre les services écosystémiques

Valeurs d'usage direct : utilisations directes que nous faisons des services écosystémiques.

Valeurs d'usage indirect : valeurs moins évidentes, affectant souvent un grand groupe de personnes, y compris des populations se trouvant loin de la source de la valeur. Il s'agit souvent de services de régulation et non de valeurs destinées à la consommation.

Valeurs de non-usage et/ou d'option pour une utilisation future : valeurs consistant à laisser une espèce ou un écosystème naturel en place même si l'on ne profite pas de leur existence.

Les avantages propres aux aires protégées

Des écosystèmes culturels et naturels loin d'aires protégées fournissent aussi des services écosystémiques vitaux, mais les aires protégées fournissent des avantages bien particuliers. Les aires protégées entrent dans un cadre de gouvernance reconnu, et elles s'accompagnent de certaines garanties :

- elles ont des limites définies qui peuvent être utilisées pour mesurer les puits de carbone ainsi que les autres services écosystémiques rendus ;
- elles opèrent dans un cadre légal ce qui constitue un mécanisme stable et durable pour gérer les écosystèmes terrestres et marins avec des structures de gouvernance approuvées, dans le but de remplir des exigences sociales et culturelles variées ;
- elles sont aussi soutenues par des conventions et des accords comme la Convention sur la diversité biologique, le Patrimoine mondial de l'UNESCO, Ramsar etc., ainsi que par des accords régionaux comme la politique européenne Natura 2000.
- ceux-ci fournissent un cadre, des outils et du soutien politique.

Risques associés aux services écosystémiques

Le premier risque concerne l'enthousiasme porté aux services écosystémiques qui peut conduire à oublier les objectifs principaux de l'aire protégée, à savoir la conservation de la nature. Il est donc important de maintenir des objectifs clairs.

Certains gestionnaires d'aires protégées publiques ou privées, pourraient être tentés de s'impliquer dans des projets de reforestation et de paiements carbone, même si ce n'est pas dans l'intérêt d'espèces rares au sein de l'AP.

L'écotourisme est un service écosystémique important, puisqu'il finance la gestion des parcs et apporte des bénéfices aux populations locales. Mais certaines aires protégées reçoivent trop de visiteurs et cela peut se faire au détriment de la faune locale et créer des problèmes de pollution ou de surexploitation des ressources comme l'eau.

Un aspect clé de la gestion des aires protégées est donc de comprendre les besoins des différents utilisateurs et de gérer des attentes différentes, parfois divergentes sur les services écosystémiques, tout en gardant à l'esprit les implications pour la conservation.

Comprendre les services écosystémiques des aires protégées

PA-BAT : PA-BAT est une méthode participative permettant d'identifier et de prioriser la gamme de



services écosystémiques fournis par l'aire protégée. Il identifie les perceptions des détenteurs de droits et des acteurs concernant les services écosystémiques légalement accessibles dans l'aire protégée, le tout appliqué au cours d'un atelier structuré.

Dans la pratique, une bonne évaluation des services écosystémiques de l'aire protégée devrait idéalement contenir des éléments techniques, ainsi que des approches centrées sur la communauté. Des spécialistes peuvent contribuer à la fourniture de données concrètes concernant les montants et les valeurs de services particuliers, et les communautés peuvent donner des détails concernant une espèce locale, les valeurs spirituelles et culturelles ainsi que les priorités. Les gestionnaires d'aires protégées et le personnel auront leurs propres savoirs et points de vue.

Gestion des valeurs directes des services écosystémiques

Les valeurs d'usage direct sont des avantages immédiats et tangibles obtenus directement de l'aire protégée. Beaucoup des valeurs d'utilisation directe atteignent les communautés locales, mais aussi des cibles au-delà.

Voici quelques exemples de valeurs directes :

- création d'emplois ;
- création d'entreprises ;
- fourniture de ressources ;
- revenus du tourisme.

Gestion des valeurs indirectes et de non-usage des services écosystémiques

Si des valeurs indirectes proviennent d'un écosystème intact, il faut simplement laisser l'écosystème dans le même état. Si l'écosystème ou l'habitat dans une aire protégée est déjà dégradé, les services écosystémiques peuvent être une raison supplémentaire motivant les activités de restauration, et une potentielle source de financements.

Une valeur indirecte en particulier qui devient de plus en plus importante, est le rôle des écosystèmes naturels dans le stockage de carbone. C'est particulièrement vrai pour les forêts et les zones humides contenant des tourbières, mais ce rôle est aussi important pour d'autres écosystèmes, y compris les écosystèmes marins. Le financement qui est potentiellement lié à la séquestration de carbone signifie



qu'il existe maintenant une variété d'outils et d'approches liés à sa conservation, sa gestion, au calcul de la quantité totale de carbone présente dans un écosystème, et au calcul des valeurs relatives de différents écosystèmes.

Module 3 – Droits et avantages des communautés

Distribution des avantages

Le simple fait qu'une aire protégée produise beaucoup de services écosystémiques devrait assurer le soutien des communautés locales. Mais cela ne fonctionne que si ces populations peuvent effectivement s'approprier certains des bénéfiques produits. À long terme, cette situation peut se retourner contre la conservation.

Droits de la biodiversité : droits de l'écosystème global à subir un rythme d'extinction des espèces qui ne dépasse pas le processus naturel d'évolution.

Il faut reconnaître que les bénéfiques prennent différentes formes. L'évaluation économique elle-même ne suffit pas, bien qu'elle puisse être un outil intéressant pour certains avantages. Des approches culturellement appropriées et diversifiées sont nécessaires pour identifier tous les bénéfiques monétaires et non monétaires de l'aire protégée.

La négociation relative à la distribution des avantages implique une prise de décisions et souvent des concessions. La distribution doit être juste et équitable, et la négociation doit impliquer :

- le principe de consentement préalable libre et informé ;

- la justice procédurale, notamment la participation, la représentation, la responsabilité et la dignité ;
- la justice distributive, notamment l'égalité homme-femme et intergénérationnelle ;
- la prise en compte des droits fonciers et des zones de conflit.

Il faut aussi se rappeler que l'utilisation des services écosystémiques ne doit pas diminuer la conservation de la nature dans les parcs, comme le prescrit la définition des aires protégées.

Là où l'utilisation et la maintenance des services écosystémiques exige une gestion active, le rôle des communautés locales et résidentes doit être reconnu, respecté, et soutenu. Il est particulièrement important que ces personnes soient pleinement représentées dans la prise de décision, évitant ainsi des pratiques discriminatoires contre par exemple les femmes ou encore la jeunesse.

Approches participatives pour comprendre la variété d'avantages fournis par les aires protégées

Pour assurer le succès à long terme de la gestion d'une aire protégée, il est important d'impliquer les communautés locales à chaque étape : de la planification initiale de l'aire protégée, au développement du plan de gestion, en passant par l'évaluation des services écosystémiques, le choix des approches de gestion appropriées, la prévision des changements à venir et les questions de suivi et d'adaptation de la gestion.

Qui impliquer ? Il faut d'abord identifier les différents groupes d'intérêt à inclure dans le débat. Puis identifier dans chaque groupe qui peut le mieux en défendre les intérêts. Il est impossible de parler à tout le monde, mais si l'on omet certains groupes ou sujets, alors certains éléments du contexte manqueront inévitablement. Il est important d'inclure les groupes pouvant objectivement créer des problèmes, ceux ayant des objections sur le parc, ainsi que les amis et les soutiens. Ces réunions peuvent être compliquées, et il faut parfois faire appel à un médiateur professionnel. Exclure les opposants ne fera que les conforter dans leurs idées, alors que leur inclusion peut permettre de construire un climat de confiance et de coopération.

Consentement libre, préalable et éclairé et autres principes

La Déclaration des nations unies sur les droits des populations autochtones stipule que les États doivent mettre en place des mécanismes de prévention et de réparation efficaces et elle identifie certaines activités concernées dont « Tout acte ayant pour but ou pour effet de déposséder les populations autochtones de leurs terres, territoires ou ressources. »

Le Principe de consentement préalable libre et éclairé exige le consentement des populations avant que toute forme de développement, d'utilisation des ressources, ou d'installations ne soient imposée sur leurs terres.

Il existe bien d'autres lignes directrices, et en fonction d'une aire protégée en particulier, celles-ci peuvent être plus ou moins importantes ; tout gestionnaire d'un site Ramsar par exemple devrait s'assurer de connaître le contenu de la Convention du même nom.

Accords d'utilisation des ressources

Accord d'utilisation des ressources : accord entre deux ou plusieurs groupes concernant l'utilisation de ressources naturelles.

Il s'agira d'un accord entre la personne en charge de l'aire protégée et les personnes souhaitant utiliser une ou plusieurs ressources se trouvant dans l'aire. Le sujet doit avoir fait l'objet d'une discussion puis d'un consentement entre les deux parties, suite à quoi, l'accord doit être formalisé.

Chaque accord doit contenir les mêmes éléments de base :

- description, en termes précis, du sujet de l'accord ;
- liste des ressources en question ;
- le niveau d'utilisation accordé ;
- le lieu précis où les ressources peuvent être exploitées ;
- à quels moments les ressources peuvent être exploitées ;
- liste des personnes autorisées à prélever la ressource ;
- description des responsabilités de ces personnes.

Paiement pour services écosystémiques

Les mécanismes de Paiement pour services écosystémiques, ou PES, reposent sur un principe très simple : les personnes utilisant un service écosystémique doivent payer un droit aux gestionnaires. Ce paiement incite la préservation du service écosystémique, et donc de l'écosystème lui-même.

La première étape dans un mécanisme PES est d'identifier la source des financements. Ensuite, il faut décider qui dans la communauté reçoit les financements. Une fois le fournisseur et le bénéficiaire identifiés, il faut qu'il y ait un accord relatif au paiement.

Gérer les attentes

Il est très important de gérer les attentes des communautés et bénéficiaires des services écosystémiques. Il ne faut pas exagérer ce que les services écosystémiques peuvent offrir, soit physiquement, soit en termes de finances,

d'opportunités, d'emplois etc. Les populations locales se tourneront souvent vers l'aire protégée pour avoir du soutien, et exagérer son potentiel mènera forcément à la déception.

Cela ne signifie pas qu'il faille décourager les opportunités qui se présente, mais il faut être clair lorsque le sujet des risques et des opportunités est abordé. Si tout le monde a conscience de la réalité, il y aura moins de surprises. Être ouvert et transparent est la meilleure manière d'instaurer la confiance : si les communautés savent que les avantages peuvent fluctuer dans le temps, elles seront mieux préparées pour les problèmes climatiques périodiques au lieu d'être découragées. La communication est toujours au cœur de la réussite. | [Inscriptions aux MOOC-Valorisation des ressources des aires protégées et tourisme : mooc-conservation.org](#). La prochaine session débute le 16 septembre.

PANORAMA

SOLUTIONS FOR A HEALTHY PLANET

Municipalité d'eThekweni, Durban : le programme de reforestation de la communauté de Buffelsdraai

Le projet de reforestation communautaire de la déchetterie de Buffelsdraai, implémenté par la municipalité d'eThekweni près de Durban en Afrique du Sud, est un projet phare démontrant les nombreux bénéfices qui accompagnent l'adaptation et l'atténuation. Ce projet connaît une réussite absolue et montre le rôle des écosystèmes naturels dans la souscription aux moyens de subsistance et de la résilience des populations, ainsi que le rôle joué par les communautés humaines dans le soutien, la restauration et la protection des écosystèmes locaux.

*Article complet [ici](#).
Plus d'info sur Panorama, [ici](#).*



Les arbres, porteurs d'espoir pour les communautés locales
© Errol Douwes

CONTACTS — PAPACO

geoffroy.mauvais@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org
marion.langrand@papaco.org
youssof.diedhiou@iucn.org
madeleine.coetzer@iucn.org

// Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO
// Chargée de programme PAPACO – Liste Verte
// Chargée de programme PAPACO – MOOC
// Chargée de programme PAPACO – Liste Verte et Patrimoine Mondial
// Chargée de programme PAPACO – Communication